

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

### TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 août 2018

#### TRANSACTION VENTE ●●●

Rémunération forfaitaire de 2000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 20000 € du prix de vente.

- Plus 9.5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 20001 € et 35000 €
- Plus 9 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 35001 € et 50000 €
- Plus 8.5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 50001 € et 65000 €
- Plus 8 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 65001 € et 80000 €
- Plus 7.5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 80001 € et 100000 €
- Plus 7 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 100001 € et 120000 €
- Plus 6.5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 120001 € et 190000 €
- Plus 6 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 190001 € et 250000 €
- Plus 5.5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 250001 € et 350000 €
- Plus 5 % TTC du prix de vente à partir de 350000 €

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Société NEST BREIZH , S.A.S. au capital de 30000 € - Siège social : 7 RUE DE SIAM 29200 BREST - RCS BREST n° 838384089 - Carte professionnelle TRANSACTION n° CPI 29012018000029814 délivrée par CCI BRETAGNE OUEST

Garant : SEGAP LLOYD , 11 Rue de GRENELLE 75007 PARIS